

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2023**

Délibération n° 2023-07-85

Date de la convocation : 4 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de procurations : 5

Votes : 22

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Le dix novembre deux-mil-vingt-trois à vingt-heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean-Luc, DUCHAMP Françoise, MERLE Evelyne, BASTY Jean-Pierre, FAURE Pascal, LARGERON Olivier, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, CROZET Hélène, EBOLI Laure, LESCANNE Etienne, MASSARDIER Alexandre.

Procurations :

ROCHETTE Yvette procuration à ROCHETIN Pascale
THOUMY Denis procuration à TEYSSIER Michel
SANTIAGO François procuration à LESCANNE Etienne
ORIOU Jessica procuration à CROZET Hélène
RAYMOND Jonathan procuration à LARGERON Olivier

Absents excusés :

Secrétaire : LAROIX Laurence

**OBJET : MEDIATHEQUE GRAINE DE CULTURE – CONVENTION DE
PARTENARIAT ET D'OBJECTIFS AVEC LA MEDIATHEQUE
DEPARTEMENTALE DE LA LOIRE**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'à travers sa politique de lecture publique, la volonté du Département de la Loire est d'assurer l'équité des chances et l'accès à la culture à tous les Ligériens.

Grâce à une démarche de conseil et de partenariat, la Département promeut le développement des bibliothèques et favorise la transmission des savoirs sur l'ensemble du territoire. S'appuyant sur le Schéma de Lecture Publique, la nouvelle convention de partenariat et d'objectifs dont le projet est joint en annexe s'inscrit dans cette dynamique de collaboration et de construction. Elle accompagne les élus et les professionnels dans le fonctionnement et le développement de la médiathèque.

Cette convention décrit la relation partenariale entre la médiathèque Graine de Culture et le Département et permet de partager des objectifs de développement à moyen terme.

Pour ce faire, une réunion s'est tenue le 29 août dernier avec les référentes de la Médiathèque Départementale afin de définir les axes de développement qui figurent en annexe de la convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- APPROUVE la convention et son annexe ;
- AUTORISE le maire à la signer.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.
COPIE CERTIFIEE CONFORME.
A SAINT GENEST MALIFAUX, le 10 novembre 2023.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20231110-2023-07-85-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2023

Le Maire
Vincent DUCREUX

